

Résumé de la semaine

Le temps est toujours aussi sec et les températures sont largement au-dessus des normales de saison. Ce temps estival devrait perdurer sur une partie du bassin la semaine prochaine, le sud du bassin pourrait profiter de quelques ondées ce week-end.

Si vous devez arroser (notamment pour faire lever), continuez à mettre en œuvre tous les moyens pour éviter de gaspiller l'eau (évitez les fuites, d'arroser les bords de route, quand il y a trop de vent (supérieur à 30 km/h), etc.).

Pour le 49 : arrêté préfectoral du 15 septembre 2020 : bassin Sarthe Aval (superficiel et souterrain) en VIGILANCE.

Pour le 53 : arrêté préfectoral du 16 septembre 2020 : bassin Sarthe Aval (Vaige, Taude, Erve) en ALERTE RENFORCEE.

Pour le 72 : arrêté préfectoral non paru à la rédaction du bulletin - Vaige/ Taude / Erve et Affluents de la Sarthe Médiane (Orne Champenoise, Rhonne, Roule Crotte, Vezanne, Fessard) en ALERTE RENFORCEE. Sarthe aval, Gée et Vègre en VIGILANCE. Pour les prélèvements en cours d'eau ou nappe d'accompagnement pour les secteurs en restriction, n'oubliez pas le relevé de compteur à transmettre jeudi (demain) avant 18h et le jeudi prochain via le serveur vocal 0 811 65 12 24 (n° identifiant adressé par courrier par la Chambre d'agriculture).

Météo






Météo de la semaine passée

Période	Pluies mm	ETP mm	Sommes températures base 6°C
Semaine 37			
Le Mans	0	26.2	98.7
Rouessé Vassé	0.2	27.6	95.1
Beaucouzé	0.4	/	/
Montreuil / Loir	/	/	/

Source : Météo France

Le temps a été chaud et sec avec un vent plus ou moins fort et une demande climatique en hausse (3,9 mm/j en moyenne).

Prévisions météo à 5 jours

	Jeudi 17/09	Vendredi 18/09	Samedi 19/09	Dimanche 20/09	Lundi 21/09
Temps					
T° min /max (°C)	17/30	17/30	18/25	17/25	14/26
Pluie (mm)	0-1	0	0-5	0-3	0-1
ETP (mm)	4	3	2	2	2
Vent (km/h)	15-55	5-45	0-25	5-25	0-10

Sources : Météociel/Pleinchamp – Commune Sablé sur Sarthe.

Les températures devraient rester estivales. Le temps sera majoritairement sec avec un vent toujours modéré à fort. Quelques ondées sont annoncées pour ce week-end mais les cumuls annoncés diminuent d'heure en heure. La demande climatique devrait diminuer de 4 mm/j à 2 mm/j.

Le territoire



Situation des ressources en eau

✓ Evolution des débits des cours d'eau de la semaine passée :

La Sarthe, et affluents rattachés (49 et 72)	Affluents Sarthe médiane (Orne Champenoise, Rhonne, Roule Crotte, Vezeanne, Fessard) (72)	La Gée (72)	Deux Fonds, Voutonne (72)	La Vègre (72)	La Vaige, Taude, Erve (53 et 72)
Baisse, en dessous du seuil de vigilance pour le 49 et le 72	Baisse, en dessous du seuil d'alerte renforcée	Légère baisse, en dessous du seuil de vigilance	Baisse, au-dessus du seuil de vigilance	Baisse, en dessous du seuil de vigilance	Baisse, en dessous du seuil d'alerte renforcée en 53 et 72

- ✓ **Niveau piézométrique** au 10 septembre pour la référence Sarthe Aval (49) n° 04242X0053 F - Cénomaniens/sables : 32.53 m NGF, niveau stable, en dessous du niveau de vigilance.

Restriction d'irrigation / Mesures de gestion

En Maine et Loire : arrêté du 15 septembre. **Sarthe aval en VIGILANCE** : limiter le gaspillage d'eau autant que possible.

En Mayenne : arrêté du 16 septembre. **Sarthe Aval en ALERTE RENFORCEE** : interdiction d'irriguer les grandes cultures, prairies. Arrosage raisonné : interdiction d'arroser de 10h à 20h et du dimanche 20h au lundi 10h.

En Sarthe : arrêté non paru au moment de la rédaction du bulletin

- **Sarthe Aval, Gée et Vègre en VIGILANCE** : limiter le gaspillage d'eau autant que possible.
- **Affluents de Sarthe Médiane, Vaige/ Taude/ Erve en ALERTE RENFORCEE** : -60% du volume hebdomadaire autorisé pour les prairies et grandes cultures, - 40 % du volume hebdomadaire autorisé pour les cultures sous contrat, arboriculture et maraichage.

Pour les irrigants prélevant dans ces affluents et leurs nappes d'accompagnement les remontées de compteurs sont à faire tous les jeudis auprès de la Chambre d'agriculture. N° de serveur : 0811 65 12 24. En cas de problème, merci de nous contacter.

Pour une meilleure efficacité de l'eau, arrosez "si possible" quand le vent est inférieur à 30 km/h.

A savoir

Comme présenté lors du cycle de réunions d'information sur la gestion de la ressource en eau pour l'irrigation sur le territoire Sarthe aval, nous réalisons actuellement un observatoire de l'irrigation en Sarthe afin de disposer de données fiables (type de cultures irriguées, volumes associés, ressources prélevées....) et pouvoir contacter l'ensemble des personnes contactées.

Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, vous pouvez nous transmettre vos informations via ce lien : <https://extranet-pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/index.php?id=2955895>

Une restitution des données sera réalisée lors du 2e cycle de réunion.

Nous ne disposons pas encore des coordonnées mail de tous, n'hésitez pas à diffuser l'information auprès de vos voisins.

Les deux dernières réunions d'information sur la sécurisation de l'approvisionnement en eau et la mise en place d'une gestion collective sur le territoire de Sarthe aval (report du 17 et 18 mars 2020) sont prévues le :

- **JEUDI 24 SEPTEMBRE 2020 de 10h00 à 12h30** à la Salle des Fêtes – 17 rue du Renom – Chemiré le Gaudin
- **MARDI 29 SEPTEMBRE 2020 de 10h00 à 12h30**, Salle de réunion de la Maison des Agriculteurs, 9 rue Jean Grémillon – Le Mans

Analyse d'eau d'irrigation

L'analyse de l'eau d'irrigation est une analyse demandée pour répondre à l'obligation réglementaire. En effet, dans le plan prévisionnel de fumure, il est demandé de prendre en compte l'azote fourni par l'irrigation. 2 solutions existent : soit prendre la valeur par défaut (40 mg/l), soit prendre la valeur analysée. Avant de prendre une des 2 solutions, il est primordial de bien connaître la teneur de votre eau d'irrigation, ceci d'autant que l'analyse est simple et peu onéreuse.

Quand prélever ? Avant la toute fin de l'irrigation.

Quelle quantité ? 100 ml d'eau dans un flacon propre ou une bouteille d'eau minérale.

Comment acheminer ? Stocker de préférence au réfrigérateur avant acheminement au laboratoire.

Pour tout renseignement, contactez le LARCA au 02 43 28 65 86 ou par mail à larca@pl.chambagri.fr

Retrouvez fiche de renseignement, mode de prélèvement, ... sur http://bit.ly/Analyses_eau

Chambre d'agriculture des Pays de la Loire – Site du Mans

15 rue Jean Grémillon 72000 LE MANS

Tél. 02 43.29.24.24

Rédaction : Marion MOINEAU,
Laëtitia TEMEN

Comité de relecture : Marion
MOINEAU, Laëtitia TEMEN

Reproduction interdite

Avec le soutien financier de :



Retrouvez l'inf'Eau sur <https://bit.ly/InfEau>